

LA VILLE DE VILLEPİNTE

Située au croisement des trois départements, Seine-Saint-Denis, Seine et Marne et Val d'Oise, la ville de Villepinte est en pleine expansion démographique et économique (Zone aérolians, Parc International des Expositions, proximité de l'aéroport international Roissy-Charles-de-Gaulle).

Conservatoire à Rayonnement Communal, le conservatoire de Villepinte enseigne les trois spécialités classées, musique, danse et théâtre. Il compte environ 500 élèves pour une équipe pédagogique de 43 enseignants et comprend notamment un département de Musiques actuelles amplifiées et traditionnelles et un département de Musique ancienne. Situé au sein du Centre Culturel Joseph-Kessel, le conservatoire présente une saison culturelle dense et porte de nombreux projets transversaux en lien avec la médiathèque.

Strate : 40-150 000 Habitants

La ville recherche par voie statutaire ou, à défaut, contractuelle :

UN(E) ENSEIGNANT ARTISTIQUE : DISCIPLINE PIANO

Cadre d'emplois des Assistants d'Enseignement Artistique

A temps plein 20/20èmes

Missions

Au sein du conservatoire, vous intégrerez une équipe composée d'un directeur, d'une chargée des études, de 2 agents administratifs, d'un gardien médiateur référent conservatoire et de 43 enseignants dont 10 coordinateurs.

Sous l'autorité hiérarchique du directeur du conservatoire et en collaboration avec le coordinateur du département polyphonique, vous aurez pour missions :

- L'enseignement de la pratique instrumentale individuelle et collective (enfants, adultes)
- L'accompagnement des classes instrumentales
- La contribution au développement de la pratique musicale
- La contribution à la diffusion de la musique dans la collectivité

En parallèle de ces missions, vous aurez également en charge la/le :

- Participation à la recherche pédagogique et à sa mise en œuvre
- Suivi des études et de l'orientation de l'élève
- Evaluation de l'élève
- Concertation pédagogique (enseignants et parents d'élèves)
- Recherche de répertoires

- Auditions d'élèves (préparation et encadrement des élèves)
 - Jurys internes (contrôles et examens)
 - Participation dans le cadre du projet d'établissement, à la mise en œuvre des actions s'inscrivant dans la vie culturelle locale.
 - Contribution aux projets pédagogiques, artistiques et culturels à dimension collective et transversale
 - Tenir auprès des praticiens amateurs un rôle de conseil et d'aide à la formulation de projets
- En tant qu'enseignant vous devez également assurer une veille artistique et une mise à niveau de votre pratique. Dans le cadre de stage ou de formations continues, vous vous formez de façon permanente.

Profil

Vous êtes titulaire du diplôme d'Etat et / ou d'un équivalent européen.

Vous maîtrisez et entretenez une pratique du piano et de son répertoire.

A partir de votre expertise artistique et pédagogique, vous êtes en capacité d'enseigner une ou des pratiques artistiques spécialisées.

Capable de développer la curiosité et l'engagement artistique, vous savez transmettre les répertoires les plus larges possibles en inscrivant votre activité dans un projet collectif d'enseignement.

Vous concevez et organisez aisément votre réflexion pédagogique et vous adaptez facilement votre projet aux différentes situations d'enseignement.

Vous savez accueillir, observer et mesurer les besoins, les attentes et les compétences de l'élève. Vous savez structurer des séances d'apprentissage et dispenser un enseignement qui s'inscrit dans la durée.

Vous donnez les moyens aux élèves de s'approprier l'exigence artistique et de développer l'autonomie.

Vous êtes en capacité de suivre et d'évaluer l'avancée des acquisitions des élèves.

Vous avez le goût du travail en équipe et vous investissez dans la conception et à la réalisation du projet pédagogique et d'établissement.

Organisé et méthodique, vous respectez consignes et procédures. Vous contribuez au respect du règlement intérieur et du règlement des études ainsi qu'au respect des règles d'hygiène et de sécurité de l'établissement.

Vous contribuez au respect du code de la propriété intellectuelle et des droits d'auteur.

Temps de face-à-face pédagogique hebdomadaire : 20h décomposées comme suit :

Enseigner le piano (18h00) - Accompagner les classes instrumentales (1h30) – Musique de Chambre (30')

Contexte et conditions de travail :

- Travail au sein d'un établissement classé par l'état adapté à l'enseignement artistique
- Activité pédagogique pouvant être soumise au contrôle du Ministère de la Culture
- Activités définies par le projet d'établissement, par le schéma national d'orientation pédagogique de l'enseignement spécialisé suivies et évaluées par le supérieur hiérarchique

- Mise à disposition de salles traitées acoustiquement, d'un équipement adapté à l'enseignement artistique : parc instrumental, matériel spécifique, auditorium, sonorisation, documentation spécialisée relative à la pédagogie et à la discipline enseignée

Contraintes du poste :

- Horaires de travail organisés principalement le soir, le mercredi et le samedi
- Congés scolaires
- Disponibilité et mobilité
- Elèves placés sous la responsabilité de l'enseignant pendant l'horaire de cours

Si ce poste vous intéresse, n'hésitez pas à postuler !

Rémunération statutaire + Régime indemnitaire + prime annuelle + Participation mutuelle, Comité d'Entreprise.

Merci d'adresser lettre de motivation et CV : Madame le Maire- Place de la Mairie - 93420 VILLEPINTE

Ou courrier@ville-villepinte.fr

Date limite de candidature : 25 juin 2021